



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

**Demande en délivrance d'un remplacement
d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent**
de membre de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant d'un des autres Etats ayant adhéré à
l'Accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse

Prière de cocher ce qui convient :

- ☐ Demande de remplacement d'une **carte de séjour**
- ☐ Demande de remplacement d'une **carte de séjour permanent**

Nom(s) (nom(s) de famille)			
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))			
Prénom(s)			
Date de naissance		/	/ (jour / mois / année)
Nationalité			
Adresse au Luxembourg	Rue :	N° Maison :	
	Localité:	Code postal :	
Lieu de la demande			
Date de la demande		/	/
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.		

La délivrance du remplacement d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent est à solliciter moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité ;
- en cas de perte ou de vol du titre de séjour : déclaration de perte/vol établie par la Police ;
- en cas de détérioration du titre de séjour : la carte détériorée.

**Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire,
veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.**

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet <https://gd.lu/immigration>.